

Rapport trimestriel des activités de juin 2025

VILLE DE QUÉBEC, 03 août 2025 -- Le producteur et développeur aurifère ouest-africain **Robex Resources Inc** (« **Robex** » ou la « **Société** ») (TSX-V : RBX | ASX : RXR | OTC : RSRBF | Bourse de Francfort : RB4) est ravi d'annoncer les résultats de ses activités pour le deuxième trimestre 2025. Robex possède la mine d'or de Nampala au Mali et poursuit avec succès la construction du projet aurifère de Kiniéro en Guinée, dont la première production d'or est prévue pour le quatrième trimestre 2025.

Points clés :

- La Société Robex a commencé à être cotée à l'Australian Securities Exchange (**ASX**) le 5 juin 2025 à la suite d'une introduction en bourse (**IPO**) sursouscrite, levant 120 millions de dollars australiens (avant frais) pour financer le développement du projet aurifère de Kiniéro et soutenir des initiatives de croissance plus larges de l'entreprise.
- La construction du projet aurifère de Kiniéro s'est déroulée comme prévu et dans les limites du budget au cours du trimestre, la première coulée d'or étant prévue pour le dernier trimestre 2025. Les travaux de génie civil sont presque terminés et l'installation de l'usine avance.
- La préparation opérationnelle a progressé conformément au calendrier prévu au cours du deuxième trimestre 2025, avec l'attribution des contrats d'exploitation minière ainsi que de forage et de dynamitage, la nomination des principaux responsables sur le site et la finalisation de la logistique de la chaîne d'approvisionnement et de l'achat des consommables pour la mise en service initiale de l'usine.
- Au total, 61 700 mètres de forage ont été réalisés à Kiniéro au cours du deuxième trimestre 2025, soutenant ainsi les activités de développement et d'expansion des ressources en cours. Les forages à la fosse Sabali ont commencé avec 16 990 mètres forés au 30 juin 2025 et 84 982 échantillons prélevés, dont les résultats sont en attente.
- Robex a engagé des dépenses en immobilisations de développement de 65,3 millions de dollars canadiens à Kiniéro au cours du deuxième trimestre 2025, ce qui porte le total des dépenses depuis le début de l'exercice à 99,2 millions de dollars canadiens. Le capital total du projet reste dans les limites du budget et devrait se situer dans la fourchette annoncée de 210 millions à 225 millions de dollars canadiens.
- Nampala reste sans accident avec arrêt de travail (**LTI**), avec plus de 1,27 million d'heures travaillées. Le site de Kiniéro a enregistré 3,67 millions d'heures sans accident avec arrêt de travail depuis janvier 2023.
- Nampala a produit 11 736 onces et vendu 13 104 onces d'or au cours du deuxième trimestre 2025.
- La production d'or cumulée depuis le début de l'année sur le site de Nampala s'élève à 24 628 onces, pour un coût tout compris (**AISC**) de 2 228 dollars canadiens par once.
- Nampala reste en bonne voie pour atteindre son objectif de production annuel pour l'exercice 2025, compris entre 46 000 et 48 000 onces.

Matt Wilcox, directeur général et PDG de Robex, a déclaré :

« Nous avons réalisé d'énormes progrès à Kiniéro au cours du deuxième trimestre et nous sommes toujours en bonne voie pour produire notre premier or dans le cadre du projet au quatrième trimestre. Nos équipes continuent de travailler en toute sécurité et de manière responsable et notre projet n'a enregistré aucun accident avec arrêt de travail au 30 juin, malgré l'intensification des activités de construction. L'installation du broyeur SAG est en cours, les travaux sur les cuves CIL se poursuivent et les travaux structurels, mécaniques et de tuyauterie de l'usine de traitement ont commencé. »

« La réalisation de notre introduction en bourse de 120 millions de dollars australiens et notre cotation à l'ASX ont constitué une autre réalisation majeure au cours du trimestre et une étape importante qui a nécessité plusieurs mois de préparation. Je remercie tous les membres de l'équipe qui ont participé à ce processus, ainsi que les investisseurs et les autres parties prenantes qui nous ont soutenus tout au long de ce parcours. »

« Parallèlement, notre mine d'or de Nampala au Mali poursuit sa production à un rythme soutenu. »

Projet aurifère de Kiniéro, Guinée

Aperçu de la construction

Le projet de Kiniéro reste fermement engagé dans la voie de sa mise en service au quatrième trimestre 2025. Les principales étapes d'ingénierie et d'approvisionnement ont été franchies au deuxième trimestre, les travaux sur le site se concentrant sur l'installation mécanique et structurelle.

Usine de traitement et CIL

- La dalle suspendue de la chambre de récupération a été coulée au cours du trimestre, achevant ainsi tous les principaux coulages de béton.
- Le train de cuves CIL A a été achevé, y compris tous les composants internes et les pompes de transfert entre cuves. Le sol du train de cuves CIL B et les coques sont entièrement terminés, à l'exception des composants internes et des pompes de transfert entre cuves.
- Les travaux de bétonnage liés aux services d'approvisionnement en eau ont commencé et seront achevés d'ici fin juillet 2025.
- L'équipe chargée de l'installation du broyeur a été mobilisée sur le site et a commencé l'installation du broyeur SAG. Les lignes centrales ont été relevées et marquées et les plaques de base ont été installées. Sur le broyeur SAG, la moitié inférieure de la protection de la couronne dentée a été mise en place et le berceau de levage des cuves du broyeur SAG a été positionné.
- Les travaux structurels, mécaniques et de tuyauterie de l'usine de traitement ont débuté au cours du trimestre, avec l'achèvement du montage des supports de tuyauterie et de la dalle suspendue à l'extrémité de l'alimentation du broyeur. À ce jour, Robex a érigé 188 tonnes d'acier.



Figure 1 : Vue aérienne du site de Kiniéro présentant l'usine de traitement et les infrastructures (26 juin 2025)

Installation de stockage des résidus miniers (ISRM)

- Au total, 800 000 m² de revêtement en PEHD ont été installés pour l'installation de stockage des résidus miniers jusqu'au niveau RL 419. L'équipe chargée du revêtement a été démobilisée et sera remobilisée à la mi-octobre, après la saison des pluies.
- La construction du remblai est se poursuit lorsque les conditions météorologiques le permettent.
- Les travaux de terrassement du canal de confinement de la canalisation pour les résidus miniers ont commencé.

Production d'électricité et infrastructures de ravitaillement en carburant

- Béton coulé pour les huit bases des moteurs de la centrale électrique, y compris la salle de contrôle/commande de la centrale.
- Les travaux de construction de la centrale électrique avancent bien. Leur achèvement est prévu pour début août 2025.
- La fabrication de l'acier de construction et des tôles est presque terminée.
- Les travaux structurels, mécaniques et de tuyauterie avancent bien.

Autre infrastructure

- Les travaux de soudage des canalisations en PEHD ont commencé.
- Une route menant à la tour d'extraction fluviale est en cours d'aménagement et l'installation des canalisations et de la tour en béton est prévue pour début juillet.
- La construction des routes de transport a commencé, avec le déblaiement d'une route reliant la plate-forme ROM à la MSA.
- Les travaux de réfection de la route de Kouroussa ont commencé et seront achevés d'ici fin juillet.

Prochaines étapes de la construction – 3e trimestre 2025

Au cours du trimestre à venir, Robex prévoit de :

- Terminer les coulées de béton restantes et le train CIL B.
- Poursuivre l'installation du broyeur et de l'usine.
- Attribuer tous les contrats restants.
- Terminer toutes les cuves fabriquées sur site pour l'usine de traitement.
- Acheter toutes les infrastructures du bâtiment.
- Poursuivre la construction du remblai de l'installation de stockage des résidus miniers.
- Signer le contrat d'installation structurelle, mécanique et de tuyauterie de la centrale électrique et commencer les travaux.
- Constituer l'équipe chargée de l'installation électrique et de l'appareillage.
- Acheter la collecte de tous les matériaux et équipements et les livrer sur site.
- Préparer la mise en service de Kiniéro.

Performances environnementales et de sécurité

Dans le cadre du projet Kiniéro en cours de développement, Robex a maintenu de solides pratiques en matière d'environnement et de santé et sécurité au cours du trimestre, renforçant ainsi son engagement en faveur d'une exploitation minière responsable et d'une implication précoce de la communauté. Voici ce qu'implique cette approche proactive :

- Les performances en matière de sécurité sont restées solides, aucun accident avec arrêt de travail n'ayant été enregistré au cours du trimestre.
- Une surveillance continue des protocoles de transport des déchets doit être assurée afin de garantir la conformité réglementaire des installations d'élimination.
- Une campagne complète de collecte des déchets plastiques a été mise en place sur l'ensemble du site.
- Il a été établi que la gestion environnementale et la prévention de la pollution constitueraient une priorité fondamentale, en visant zéro incident de non-conformité environnementale à signaler à l'extérieur.
- Le projet de construction maintient son engagement de zéro incident de non-conformité environnementale à signaler à l'extérieur.

État de préparation opérationnelle de Kiniéro

Composants directs (dans les temps)

- **Nomination aux postes de direction :**
le recrutement du directeur général et du géologue en chef de Kiniéro est terminé. Le géologue en chef prendra ses fonctions en juillet et le directeur général mi-août. La planification de la préparation opérationnelle est en cours.
- **Contrat minier :**
il est désormais finalisé et prêt à être signé. La mobilisation des sous-traitants a commencé et la planification logistique est bien avancée.
- **Contrat de forage et de dynamitage :**
ce contrat fait actuellement l'objet d'un examen juridique final. L'obtention des licences pour le dépôt d'explosifs est terminée et la construction des installations sur le site débutera en juillet.
- **Transport secondaire :**
l'appel d'offres pour ce contrat est terminé. Les sous-traitants présélectionnés font actuellement l'objet d'une vérification préalable et de demandes d'éclaircissements.

Composants indirects (dans les temps)

- **Santé, sécurité et environnement (HSE) :**
la nomination d'un responsable environnemental est venue renforcer cette équipe. L'examen des systèmes de sécurité et la sélection des prestataires de formation ICAM sont en cours.
- **Finances :**
des cadres de budgétisation opérationnelle et de contrôle financier interne sont mis en place pour assurer la transition vers un fonctionnement stable.
- **Chaîne d'approvisionnement :**
la finalisation des contrats pour les services opérationnels clés est en cours. La planification des premiers remplissages et des consommables est en cours, parallèlement au recrutement et au renforcement des capacités douanières et logistiques.

Forage avec contrôle de la teneur avancé

Le programme de forage avec contrôle de la teneur avancé sur le gisement de Mansounia, qui fait partie du projet aurifère de Kiniéro en Guinée, continue de donner d'excellents résultats avant la première production d'or prévue pour le quatrième trimestre 2025. Comme annoncé le 10 juillet 2025, le programme comprenait 1 605 trous de forage RC inclinés totalisant 66 000 mètres, conçus pour affiner le modèle de ressources dans les zones proches de la surface et éclairer la planification préliminaire de l'exploitation.

Les résultats d'analyse reçus à ce jour confirment une minéralisation conforme au modèle de blocs de ressources. Des forages à haute teneur, notamment **14 m à 11,40 g/t Au** et **8 m à 11,03 g/t Au**, confirment la richesse du gisement et renforcent la confiance dans le calendrier de production initial.

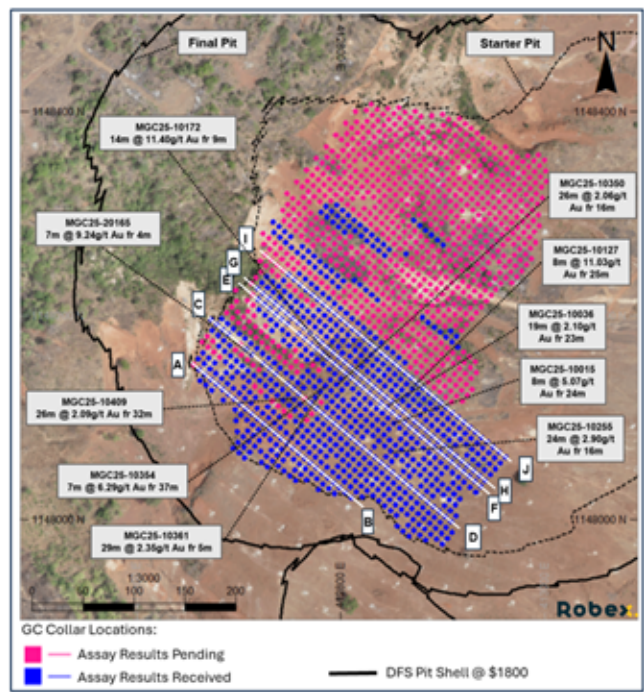


Figure 2 : Emplacements des forages avec contrôle de la teneur sur le gisement de Mansounia pendant les trois premiers mois d'exploitation

Progrès réalisés au cours du deuxième trimestre dans le cadre du projet aurifère de Kiniéro, en Guinée



Figure 3 : Chambre de récupération – Dalle suspendue coulée



Figure 4 : Vue aérienne de l'installation de stockage des résidus miniers



Figure 5 : Broyage



Figure 6 : Montage des cuves de broyage et de CIL



Figure 7 : Centrale électrique – Béton coulé pour 8 bases de moteurs



Figure 8 : Vue aérienne de l'usine de traitement et des infrastructures

Exploitation aurifère de Nampala, Mali

Production and Financial Summary¹

(in thousands of Canadian dollars)	2025			2024		
	Q2	Q1	Q4	Q3	Q2	Q1
Revenues – Gold sales	60,099	49,373	41,827	38,059	39,318	39,183
Mining Income	29,502	21,943	22,683	15,466	18,039	17,242
Operating Income or (Loss) ²	(24,018)	16,259	9,526	10,065	11,518	11,755
Net Profit or (Loss)	(34,346)	(29,239)	(2,790)	22,462	(188)	(32,082)
Net income (loss) attributable to:						
- Common shareholders	(37,449)	(29,561)	(2,724)	20,286	(1,639)	(29,134)
- Non-controlling interests	3,103	322	(66)	2,176	1,451	(2,948)
Basic earnings per share	(0.172)	(0.182)	(0.018)	0.134	(0.018)	(0.322)
Diluted earnings per share	(0.172)	(0.182)	(0.018)	0.134	(0.018)	(0.322)
Cash flows from operating activities	(34,195)	17,221	21,427	(7,920)	12,480	20,907
Operating data						
Ore mined ('000 tonnes)	548	559	533	473	546	551
Head grade (g/t)	0.76	0.82	0.73	0.75	0.83	0.82
Recovery (%)	87.3	87.6	87.3	88.3	87.9	89.5
Ounces of gold produced	11,736	12,892	10,963	10,031	12,764	12,957
Ounces of gold sold	13,104	11,859	11,180	11,163	12,150	14,071
Statistics (in Canadian dollars)						
Average realised selling price (per ounce of gold)	4,586	4,160	3,741	3,409	3,236	2,785
Cash operating cost (per tonne processed)	19	20	20	21	20	17

Total cash cost (per ounce of gold sold)	1,475	1,537	1,130	1,009	855	801
All-in sustaining cost (per ounce of gold sold)	2,125	2,342	1,768	1,437	1,171	1,134

¹ Financial figures are unaudited and based on information available as at the release of the 30 June 2025 Quarterly Activities Report.

² The operating loss for the quarter primarily reflects a CAD \$20 million Disposal of subsidiary – Africa Peak Trading House Limited and a CAD \$21.6 million settlement relating to the Sycamore acquisition. For further details, refer to the corporate section of this 30 June 2025 Quarterly Activities Report.

	Three months ending 30 June		Six months ending 30 June	
	2025	2024	2025	2024
OPERATING DATA				
Ore mined (tonnes)	720,924	753,057	1,352,440	1,433,615
Waste mined (tonnes)	1,964,119	1,020,529	4,334,688	2,110,430
Operational stripping ratio	2.7	1.4	3.2	1.5
Ore processed (tonnes)	547,749	545,600	1,106,762	1,096,821
Head grade (g/t)	0.76	0.83	0.79	0.83
Recovery (%)	87.3	87.9	87.5	87.9
Ounces of gold produced	11,736	12,764	24,629	25,721
Ounces of gold sold	13,104	12,150	24,963	26,222
STATISTICS				
Average realised selling price (per ounce of gold sold)	4,586	3 236	4,384	2 994
Cash operating cost (per tonne processed)	19	20	20	18
Total cash cost (per ounce of gold sold)	1,475	855	1,505	826
All-in sustaining cost (per ounce of gold sold)	2,125	1,171	2,228	1 151
Adjusted all-in sustaining cost (per ounce of gold sold)	1,511	870	1,555	862
Administrative expenses (per ounce of gold sold)	421	245	365	218

- **Matériaux extraits** : pour le trimestre clos le 30 juin 2025, le total des matériaux extraits s'est élevé à 2 685 043 tonnes, dont 1 964 119 tonnes de déchets et 720 924 tonnes de minerai. Le ratio de décapage opérationnel s'est établi à 2,7, contre 1,4 au cours de la période correspondante précédente, traduisant une augmentation des mouvements de déchets pour accéder au minerai.
- **Minerai traité** : le rendement a légèrement augmenté, avec 545 600 tonnes de minerai traité, soit une hausse de 0,4 % par rapport aux 547 749 tonnes traitées au cours du trimestre clos le 30 juin 2025. Cette augmentation a été réalisée malgré des temps d'arrêt imprévus liés au concasseur à cône et au calibreur de minéraux. Cette amélioration est principalement attribuable aux caractéristiques favorables du minerai qui ont permis un fonctionnement plus fluide du broyeur et ont favorisé une augmentation du débit quotidien moyen qui est passé de 5 996 tonnes par jour au cours de la période correspondante précédente à 6 019 tonnes par jour.
- **Teneur principale** : légèrement diluée de 0,07 g/t, passant de 0,83 g/t à 0,76 g/t au cours du trimestre clos le 30 juin 2025. Cette baisse est attribuée à une proportion plus élevée de minerai à faible teneur traité au cours de ce trimestre.
- **Taux de récupération** : en baisse de 0,06 %, passant de 87,9 % au trimestre clos le 30 juin 2024 à 87,3 % ce trimestre. Cette baisse est attribuée à une récupération plus faible en avril (85,7 %) en raison d'une proportion plus élevée de minerai de transition dans l'alimentation du broyeur et de taux de traitement supérieurs à ceux prévus.
- **Production d'or** : en raison d'une combinaison de facteurs, notamment une baisse du taux de récupération et de la teneur du minerai, la production d'or a diminué de 1 208 onces au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, par rapport au trimestre clos le 30 juin 2024, ce qui représente une baisse de 8,1 % de la production totale d'or.
- **Taux de disponibilité et arrêts** : le taux de disponibilité pour le trimestre clos le 30 juin 2025 s'est établi à 90,4 %, en légère baisse par rapport à 92,2 % pour le trimestre clos le 30 juin 2024, en raison d'un total de 94 heures d'arrêts imprévus liés principalement à la maintenance mécanique et à des réparations mineures de l'infrastructure. Malgré ces interruptions, les performances opérationnelles sont restées solides, la production ayant conservé sa résilience tout au long de la période.
- **Coût total au comptant** : augmentation de 620 \$ par once, soit 72,5 %, au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, par rapport à la période correspondante de 2024. Cette augmentation est principalement due à la mise en œuvre d'un nouvel accord avec les autorités maliennes qui a introduit des taxes supplémentaires ayant une incidence sur les redevances minières. Cet impact a été partiellement compensé par une augmentation du volume des ventes d'or au cours de la période.
- **Coût de maintien tout compris** : le coût de maintien tout compris (CMTC) par once d'or a augmenté de manière significative au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, passant de 1 171 \$ à 2 125 \$, soit une hausse de 81,5 % par rapport à la période correspondante précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à une forte hausse des coûts totaux au comptant (+86,2 %) en raison de l'augmentation des redevances minières en vertu des nouvelles conditions fiscales et à une augmentation de 121,8 % des dépenses en immobilisations de maintien, reflétant les investissements dans l'infrastructure et l'équipement miniers. Malgré une augmentation de 7,9 % des ventes d'onces

d'or, la hausse des coûts a dépassé la croissance de la production, ce qui a entraîné une augmentation du coût unitaire par once.

Performances environnementales et de sécurité

Robex a maintenu de solides performances en matière d'environnement et de santé et sécurité sur le site de la mine de Nampala au cours du trimestre, renforçant ainsi son engagement en faveur d'une exploitation minière responsable et d'une implication de la communauté. Voici ce que cela implique :

- Les performances en matière de sécurité sont restées solides, aucun accident avec arrêt de travail n'ayant été enregistré au cours du trimestre.
- Aucun(e) incident/infraction environnemental(e) à signaler n'a été enregistré(e).
- Les activités de suppression de la poussière se sont poursuivies, notamment l'application de mélasse sur les routes de transport.
- Les programmes de récupération des déchets plastiques se sont poursuivis, avec l'amélioration des points de collecte et la sécurisation de l'élimination.
- Des programmes de surveillance environnementale ont été mis en place pour contrôler la qualité de l'eau, la qualité de l'air et gérer le bruit.
- Maintien du fonctionnement des infrastructures d'approvisionnement en eau et entretien des pompes villageoises.
- Lancement d'un programme de réhabilitation environnementale avec la plantation de plus de 50 000 arbres sur des sites d'enfouissement visibles depuis le village de Nampala.
- Renforcement de l'implication de la communauté grâce à des initiatives de plantation dans les écoles locales et les établissements publics.
- Évaluer les possibilités d'améliorer le recyclage des eaux de traitement et de réduire l'élimination des déchets solides afin de minimiser l'empreinte environnementale.

ENTREPRISE

Cession d'une filiale – Africa Peak Trading House Limited

Le 1er mai 2025, la filiale détenue à 100 % par Robex, African Peak Trading House Limited (**APTH**), domiciliée sur l'île de Man, a été officiellement dissoute. Conformément à la norme IFRS 10 sur les *états financiers consolidés*, les actions de Robex dans APTH ont été consolidées dans l'état consolidé condensé des pertes et profits du groupe jusqu'à la date de dissolution.

Une perte hors trésorerie de 20 millions de dollars canadiens a été comptabilisée dans la déclaration de perte consolidée condensée des résultats intermédiaires sous la rubrique « Autres charges », reflétant la décomptabilisation d'APTH. La fermeture d'APTH s'inscrit dans l'objectif stratégique de Robex visant à rationaliser son cadre opérationnel et à simplifier la structure globale du groupe.

Règlement relatif à l'acquisition de Sycamore

En avril 2025, Robex a conclu un accord avec certains fournisseurs dans le cadre de l'acquisition du groupe Sycamore en avril 2022. Dans le cadre du règlement, le 14 avril 2025, la Société a accepté l'émission anticipée de la dernière tranche de 10 090 000 actions dues en vertu du contrat d'achat d'actions (**SPA**) (équivalant à 100 900 000 actions ordinaires de Robex avant consolidation, conformément au SPA initial).

De plus, Robex a accepté de verser 1,0 million de dollars canadiens en espèces, dont 0,25 million de dollars canadiens trois mois après le règlement et 0,75 million de dollars canadiens six mois après le règlement. Robex a émis 12 500 000 bons de souscription en actions ordinaires assortis d'un prix d'exercice de 2,75 dollars canadiens par action et d'une durée de trois ans. Les éléments liés aux bons de souscription en espèces ne faisaient pas partie de la contrepartie initiale de l'acquisition et ont été comptabilisés en charges de règlement dans le compte de résultat.

Réalisation d'une introduction en bourse de 120 millions de dollars australiens et cotation à l'ASX

La Société Robex a été cotée avec succès à l'ASX sous le code « RXR » le 5 juin 2025, après avoir levé 120 millions de dollars australiens (107,9 millions de dollars canadiens) grâce à l'émission de 38 585 209 titres de dépôt CHESS (**CDI**) à 3,11 dollars australiens lors de son introduction en bourse (**IPO**). Les recettes sont affectées à la construction de Kiniéro, au fonds de roulement et aux frais généraux de l'entreprise.

Facilité de crédit Sprott

Robex dispose d'une facilité de crédit de 130 millions de dollars américains (177,9 millions de dollars canadiens) auprès de Sprott Resource Lending (US Manager) Corp. (**Sprott**) en qualité d'agent et organisateur principal pour financer la construction de Kiniéro et le fonds de roulement. Robex a effectué le premier prélèvement sur cette facilité de crédit, d'un montant de 25 millions de dollars américains (34 millions de dollars canadiens), en mars 2025.

Le contrat de facilité de crédit a été modifié le 9 juillet 2025 afin de supprimer le droit de l'agent d'exercer le cash sweep. En conséquence, 25 millions de dollars américains (34 millions de dollars canadiens) précédemment détenus sur le compte de cash sweep ont été libérés en faveur de Robex. Ces fonds serviront désormais à financer les activités de construction du projet Kiniéro. Le versement du montant du cash sweep à Robex constitue une évolution positive pour ses activités en Guinée.

Mise à jour de la structure du capital

Le capital social de la Société est passé de 168 499 931 actions au 31 mars 2025 à 218 202 805 actions au 30 juin 2025. Les actions sont cotées à la fois à l'ASX (sous forme de CDI) et à la TSXV (sous forme d'actions ordinaires).

Les principaux mouvements de capital au cours du trimestre sont résumés ci-dessous :

- **14 avril 2025 :**
la Société a émis 10 090 000 actions ordinaires dans le cadre d'une libération mutuelle, totale et définitive en vertu de l'accord d'achat d'actions Sycamore (SPA) et des accords accessoires. Dans le cadre du règlement, 12 500 000 bons de souscription ont été émis, chacun étant exerçable à 2,75 dollars canadiens et expirant dans 36 mois. Un paiement en espèces d'1,0 million de dollars canadiens est payable en deux versements : 0,25 million avant le 5 juin 2025 et 0,75 million avant le 5 septembre 2025. Dans la mesure où la trésorerie et les bons de souscription sont associés à un litige postérieur à l'acquisition, les deux sont comptabilisés en charges au deuxième trimestre 2025. Les bons de souscription sont classés comme passifs dérivés selon la norme IAS 32 et évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Au total, la charge liée à la juste valeur des bons de souscription et des paiements en espèces associés s'est élevée à 21,6 millions de dollars au deuxième trimestre 2025.
- **27 juin 2024 (mis à jour au 30 juin 2025) :**
Robex a précédemment émis 58 294 880 bons de souscription en actions ordinaires exerçables à 2,55 dollars canadiens jusqu'au 27 juin 2026. Les bons de souscription peuvent expirer plus tôt si le cours de l'action Robex s'établit à 3,50 dollars canadiens ou plus pendant 10 jours de bourse consécutifs.
Pendant le trimestre :
 - 24 avril 2025 : 6 800 bons de souscription ont été exercés à 2,55 dollars canadiens.
 - 16 juin 2025 : 31 576 bons de souscription ont été exercés à 2,55 dollars canadiens.
 - Total des bons de souscription en circulation : 58 256 004.
- **23 mai 2025 :**
la Société a réalisé une introduction en bourse, émettant 38 585 209 CDI au prix d'émission de 3,11 dollars australiens (2,73 dollars canadiens), pour un produit brut de 120 millions de dollars australiens (107,86 millions de dollars canadiens).
- **10 juin 2025 :**
un total de 989 289 actions ordinaires ont été émises à SCP Resource Finance LP (**SCP**) dans le cadre de l'accord de résiliation conclu entre la Société et SCP le 28 février 2025 (**accord de résiliation SCP**). Le 26 septembre 2023, la Société a engagé SCP en tant que conseiller financier et, dans le cadre de cette mission, SCP a précédemment fourni à la Société des services liés à des levées de capitaux et à des transactions. Le contrat d'engagement a été résilié et, en vertu de l'accord de résiliation SCP, la Société a accepté de verser, en contrepartie de tous les services déjà fournis par SCP à la Société dans le cadre du contrat d'engagement SCP, une somme forfaitaire de 2 millions de dollars américains payable en actions ordinaires au prix de l'offre ASX (3,11 dollars australiens) deux jours ouvrables après l'admission à l'ASX.

FY25 Guidance

Nampala Gold Operation

	June Quarter	Year-to-Date	Forecast
Gold Production	11,736 ounces	24,628 ounces	46,000 to 48,000 ounces
All-in sustaining cost (AISC) (per ounce of gold sold)	\$2,125	\$2,228	<\$2,000 ³
Sustaining CAPEX	\$8,518,443	\$18,069,209	\$24 million to \$28 million
Stripping costs	\$7,850,899	\$15,448,117	\$20 million to \$24 million

Kiniéro Gold Project

Development Capital Expenditure (Capex)	\$65,275,671	\$99,234,612	\$210 million to \$225 million
Pre-production / Pre-operating	---	---	\$33 million to \$35 million

³ Mining and production costs remain within guidance; However, ASIC is trending above forecast due to higher royalties associated with increased gold prices. The Group continues to monitor economic conditions and may revise AISC guidance in the September quarter.

Les prévisions pour 2025 en matière de capital de maintien s'élèvent à 24-28 millions de dollars canadiens, tandis que les coûts de décapage sont estimés à 20-24 millions de dollars canadiens.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour établir les prévisions pour 2025 :

- Prix de vente moyen réalisé pour l'or : 3 197 dollars canadiens par once
- Prix du carburant : 1,85 dollars canadiens le litre
- Taux de change dollar américain/canadien : 1,39

Dette nette :

La dette nette (situation de trésorerie nette) est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui représente le montant total de la dette bancaire, y compris les lignes de crédit, le prêt relais, la dette à long terme et les obligations au titre des contrats de location, moins les liquidités à la fin d'une période donnée. La direction se sert de cet indicateur pour analyser la situation d'endettement de la Société et évaluer sa capacité à assurer le service de sa dette. Le tableau suivant présente un rapprochement avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, à savoir le total du passif moins l'actif à court terme, pour la période en cours et la période comparative. La dette nette (situation de trésorerie nette) est calculée comme suit

	As at June 30 2025	As at December 31 2024
	C\$	C\$
Lines of credit	---	1,120,417
Project financing facility	15,170,053	28,164,224
Lease liabilities	5,476,695	6,376,888
Less: Cash	(21,116,557)	(41,443,440)
Net Debt (Net Cash Position)	(469,809)	(5,781,911)

Cette annonce a été approuvée et autorisée à être publiée par le conseil d'administration de la Société.

La bourse de croissance TSX et son partenaire en services de réglementation, tel que défini dans ses politiques, déclinent toute responsabilité quant à la pertinence ou l'exactitude du présent communiqué.

Robex Resources Inc.

Matthew Wilcox, directeur général et président-directeur général

Alain William, directeur financier

E-mail : investor@robexgold.com

www.robexgold.com

Contact pour les Investisseurs et les Médias :

Nathan Ryan

NWR Communications

+61 420 582 887

nathan.ryan@nwrcommunications.com.au

Kiniéro Permit Area Details

Permit No	Type	Mineral	Area (Km ²)	Deposit	Current Holding Company	Validity/Status/Duration
311	Exploitation Permit	Gold	95.51		SMG	Awarded on 17 December 2020. Valid for a period of 15 years renewable on expiry
310	Exploitation Permit	Gold	37.85		SMG	Awarded on 17 December 2020. Valid for a period of 15 years renewable on expiry
271	Exploitation Permit	Gold	99.35		SMG	Awarded on 4 November 2020. Valid for a period of 15 years, renewable on expiry
312	Exploitation Permit	Gold	93.63	Sabali North and Central Sabali South, SGA, Jean and Banfare	SMG	Awarded on 17 December 2020. Valid for a period of 15 years, renewable on expiry

Mansounia Exploration Permit Details

Permit No	Type	Mineral	Area (Km ²)	Deposit	Current Holding Company	Status
1048	Exploration Permit	Gold	53.78	Mansounia	Penta Goldfields	Permit awarded on 6 April 2020, valid for an initial period of 3 years and renewable on expiry. An exploitation permit application (to be issued in SMG's name) was validly submitted to the CPDM in Q1 2023 for 50% of the Mansounia Permit Area. This application is still being processed, but the Company notes that on 7 March 2025 the Guinean Minister of Mines confirmed in writing that the application is complete and compliant.
1049	Exploration Permit	Gold	90.37		Penta Goldfields	Permit awarded on 6 April 2020, valid for an initial period of 3 years and renewable on expiry. An exploitation permit application (to be issued in SMG's name) was validly submitted to the CPDM in Q1 2023 for 50% of the Mansounia Permit Area. This application is still being processed but the Company notes that on 7 March 2025 the Guinean Minister of Mines confirmed in writing that the application is complete and compliant.

Nampala Project Exploitation Permit Details

Permit Code	Permit Name	Start date	Expiry date	Area	Status
PE 2011/17	Nampala exploitation permit (permis D'exploitation de Nampala)	21 March 2012	21 March 2024		Active

Nampala Project Exploration Permit Details (South Mali)

Permit Code	Permit Name	Start date	Area	Status
PR: 17/868	Kamasso	19 September 2017	100km ²	Under renewal process
PR 16/802 Bis 1	Diangounté	28 November 2017	52km ²	Under renewal process
PR:19/1038	Sanoula	28 August 2019	31.5km ²	Under renewal process
PR: 19:/1039	Mininko	17 September 2019	46.20km ²	Under renewal process
PR: 20/1088	Gladié	31 March	52km ²	Under renewal process

Déclaration de la personne compétente

Les informations contenues dans le présent communiqué qui se rapportent aux résultats d'exploration sont basées sur, et représentent fidèlement, les informations et les documents justificatifs préparés par M. Amir Adeli, une personne compétente, membre de l'Institut australien des mines et de la métallurgie. M. Adeli possède une expérience suffisante en matière de minéralisation et de type de gisement à l'étude, ainsi que dans le domaine d'activité qu'il exerce, pour être considéré comme une « personne compétente » au sens de l'édition 2012 du « Code australasien pour la déclaration des résultats d'exploration, des ressources minérales et des réserves de minerai » (code JORC). M. Adeli est un employé de Robex Resources Management Limited et consent à l'inclusion dans ce communiqué de toutes les déclarations techniques basées sur ses informations, sous la forme et dans le contexte dans lesquels elles apparaissent.

Informations précédemment communiquées

Les résultats d'exploration du projet Kiniero de la Société sont extraits de l'annonce faite par la Société sur l'ASX le 10 juillet 2025 intitulée « *Kiniero Grade Control Drilling Continue to Return High-Grade Gold Results* » (Les forages avec contrôle de la teneur à Kiniero continuent de donner des résultats aurifères à haute teneur) – disponible sur www.robexgold.com ou www.asx.com.au. La Société confirme ne pas avoir connaissance de nouvelles informations ou données susceptibles d'avoir un impact significatif sur les informations contenues dans ces communiqués publics. La Société confirme que la forme et le contenu des conclusions de la personne compétente présentées ici n'ont pas été modifiés de manière significative par rapport au communiqué public initial. Pour plus de détails sur les résultats d'exploration antérieurs et les estimations de ressources minérales, veuillez vous rendre sur www.robexgold.com.

INFORMATIONS ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines informations avancées dans ce communiqué de presse contiennent des « déclarations prospectives » et/ou des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières (ci-après, les « déclarations prospectives »). Les déclarations prospectives sont fournies dans le but de donner des informations sur les attentes et projections actuelles de la direction de la Société (la « Direction »), afin de permettre aux investisseurs et autres lecteurs du présent communiqué de mieux appréhender les plans d'affaires, les performances financières et la situation financière de la Société.

Les déclarations exprimées dans ce communiqué de presse décrivant des estimations, attentes, prévisions, objectifs, prédictions, projections ou stratégies de la Société ou de sa Direction peuvent caractériser des « déclarations prospectives » et s'identifier par l'emploi du conditionnel ou de termes prospectifs tels que « viser », « anticiper », « tabler sur », « croire », « pouvoir », « envisager », « continuer », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « futur(e) », « orientation », « orienter », « indication », « avoir l'intention de », « intention », « probable », « peut », « pourrait », « objectif », « opportunité », « perspective », « plan », « potentiel », « devrait », « stratégie », « cible », « sera » ou « serait », ou d'autres déclinaisons de signification semblable ou leur forme négative. Les déclarations prospectives se rapportent également à toute autre déclaration ne relevant pas de faits historiques. En particulier, et sans s'y limiter, ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la Convention de prêt, notamment en ce qui concerne la satisfaction des conditions préalables qui y sont stipulées, la capacité de la Société à utiliser le produit de la première tranche, sa capacité à prélever ultérieurement les sommes nécessaires, le développement du projet aurifère Kiniero et l'émission d'actions gratuites.

Les déclarations et informations prospectives reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils se révélaient faux, pourraient faire en sorte que les performances, réalisations ou résultats réels de la Société diffèrent sensiblement des performances, réalisations ou résultats futurs qui y sont exprimés ou sous-entendus. Rien ne garantit que ces déclarations ou informations s'avéreront exactes. Lesdites déclarations et informations reposent sur de nombreuses hypothèses, notamment la capacité de la Société à exécuter ses plans relatifs au projet aurifère de Kiniero conformément à l'étude de faisabilité qui s'y rapporte, laquelle est susceptible d'être mise à jour, et le tout conformément au calendrier révisé précédemment communiqué par la Société, sa capacité à mener à bien ses programmes d'exploration et de développement prévisionnels, l'absence de conditions défavorables sur le projet aurifère de Kiniero, l'absence de retards opérationnels imprévus, l'absence de retards majeurs dans l'obtention des permis nécessaires, le maintien des cours de l'or à un niveau permettant la rentabilité du projet aurifère de Kiniero, la capacité de la Société à continuer de lever les fonds nécessaires au financement de ses activités, la capacité de la Société à concrétiser les estimations de ses ressources et réserves minérales, les hypothèses portant sur les stratégies commerciales actuelles et à venir, les conditions géopolitiques et économiques aussi bien locales que mondiales et celles visant l'environnement dans lequel la Société exerce et exercera ses activités à l'avenir, la capacité de la Société à finaliser l'enregistrement de ses actions ordinaires sur la bourse australienne (ASX) et le calendrier correspondant, la satisfaction des conditions préalables prévues dans le contrat de financement, l'accès de l'emprunteur aux fonds mis à disposition selon les dispositions du même contrat de financement et l'utilisation par l'emprunteur de tout montant perçu dans le cadre du contrat de financement aux fins identifiées par la Société.

Certains facteurs importants sont susceptibles d'entraîner des écarts significatifs entre les performances, réalisations ou résultats réels de la Société et ceux exprimés dans les déclarations prospectives, et notamment, sans toutefois s'y limiter, le risque que l'emprunteur ne soit pas en mesure de remplir les conditions préalables au tirage établies dans le contrat de financement, et ne soit ainsi pas en mesure d'emprunter tout ou partie du montant en principal autrement disponible en vertu du même contrat ; le risque qu'elle ne soit pas en mesure de générer des flux de trésorerie suffisants ou de mener à bien des

opérations de financement par emprunt ou par capitaux propres ultérieures lui permettant de rembourser les montants empruntés en vertu du contrat de financement ; le risque que les débiteurs désignés dans le contrat de financement soient dans l'incapacité de respecter les clauses financières et autres clauses restrictives qui y sont prévues, donnant lieu à un cas de défaut de paiement ; les risques géopolitiques et les enjeux de sécurité liés à ses opérations en Afrique de l'Ouest, y compris l'incapacité de la Société à faire valoir ses droits et l'éventualité de troubles civils ou d'actes de désobéissance civile ; les fluctuations des cours de l'or ; les limitations des estimations des réserves et des ressources minérales de la Société ; la nature spéculative de l'exploration et du développement miniers ; le remplacement de ses réserves minérales épuisées ; le nombre limité de ses projets ; le risque que le projet aurifère de Kiniero ne parvienne jamais au stade opérationnel n'atteigne jamais la phase de production (notamment en raison d'un manque de financement) ; les besoins en capitaux de la Société et son accès aux financements ; les évolutions de nature législative, réglementaire ou comptable affectant la Société, y compris les normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité et leurs effets sur ses activités ; les participations et les redevances payables à des tiers ; la volatilité des cours et la disponibilité des matières premières ; l'instabilité du système financier mondial ; l'incertitude associée à l'imposition par un pays, y compris, de manière non exhaustive, les États-Unis, de droits de douane sur les biens ou services importés d'autres pays et leurs incidences sur les chaînes d'approvisionnement de la Société ; les effets d'une forte inflation, comme l'augmentation des prix des matières premières ; les fluctuations des taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien particulièrement, devise dans laquelle la Société lève actuellement ses financements par capitaux propres ; le risque de tout litige en cours ou à venir contre la Société ; les restrictions sur les transactions entre la Société et ses filiales étrangères ; la volatilité du cours de ses actions ordinaires ; les risques fiscaux, y compris les évolutions de législation fiscale ou les évaluations fiscales de la Société ; l'obtention et le maintien des titres fonciers ainsi que des permis et licences nécessaires aux opérations en cours de la Société ; les ajustements des paramètres du projet et/ou des évaluations économiques à mesure que les plans se précisent ; le risque que les charges réelles dépassent le budget prévisionnel ; les problèmes techniques géologiques, miniers et d'exploration ; la défaillance d'installations, d'équipements ou de processus ne fonctionnant pas comme prévu ; les accidents, les conflits sociaux et les autres risques propres à l'industrie minière ; les retards dans l'obtention d'autorisations gouvernementales ou de financements ; les effets des crises sanitaires sur les activités de la Société ; ses relations avec ses employés et autres partenaires, y compris les gouvernements locaux et les collectivités des pays où elle exerce ses activités ; le risque de toute violation des lois anticorruption applicables, des réglementations sur le contrôle des exportations, des programmes de sanctions

Si la Société estime que ses anticipations reposent sur des hypothèses raisonnables et si elle s'est efforcée d'identifier les facteurs majeurs pouvant entraîner des actions, événements ou résultats réels nettement différents de ceux décrits dans les informations prospectives, d'autres facteurs sont susceptibles d'entraîner des actions, événements ou résultats différents des anticipations, estimations et prévisions. Si ces facteurs susceptibles d'affecter la Société ne sont pas recensés de manière complète et exhaustive, ils doivent cependant être analysés avec soin. Rien ne garantit que les informations prospectives se révéleront exactes, dans la mesure où les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui y sont anticipés.

La Société décline toute obligation de mettre à jour les informations prospectives si les circonstances, les estimations, hypothèses ou opinions de la Direction venaient à changer, sauf si la loi l'exige. Nous recommandons aux lecteurs de ne pas s'y fier indûment.

Les informations prospectives figurant dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs à appréhender les performances et les résultats financiers et d'exploitation attendus de la Société aux dates indiquées et pour les périodes se terminant à ces dates, en accord avec ses plans et objectifs, et peuvent ne pas être appropriées à d'autres fins.

Veuillez également vous référer au chapitre « Facteurs de risque » du rapport annuel de la Société, disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca ou sur le site Internet de la Société, à l'adresse www.robexgold.com pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs de risque pouvant entraîner un écart sensible entre les résultats réels et ceux repris dans les présentes déclarations prospectives. Cette mise en garde s'applique expressément à toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse.

La Société a préparé cette annonce sur la base des informations dont elle dispose. Aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est faite quant à l'équité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la justesse des informations, opinions ou conclusions contenues dans cette annonce. Dans les limites autorisées par la loi, ni la Société, ni ses administrateurs, dirigeants, employés, associés, conseillers et agents, ni aucune autre personne n'assument une responsabilité, notamment, sans limitation, toute responsabilité découlant d'une faute ou d'une négligence de leur part ou de celle de toute autre personne, pour toute perte résultant de l'utilisation de cette annonce ou de son contenu ou autrement liée à celle-ci.

La présente annonce ne constitue pas une offre, une invitation, une sollicitation ou toute autre recommandation relative à la souscription, à l'achat ou à la vente de titres et ni la présente annonce ni aucun élément qu'elle contient ne saurait constituer la base d'un contrat ou d'un engagement quel qu'il soit.

Les photos accompagnant cette annonce sont disponibles sur :

<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/250ee22c-9f10-4bd3-95e7-501476f6977f>
<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/8ab72d26-0371-4395-915a-415db44be52d>
<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/cddd34ae-08e4-4091-9017-ec815615403b>
<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/be83005a-ca76-468e-b6a6-bde5038e766a>
<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/bbe864a4-edb6-4647-822d-5d3257a06b21>
<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/4610f38c-e4de-4fde-abf3-0ad795e372e3>
<https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/04c144f5-68e0-49d2-8666-a0389f1d549d>

